

Procès-verbal de réunion du bureau

Association du comité des fêtes de Fegersheim-Ohnheim (ACFFO)
50, rue de Lyon
67640 Fegersheim
Tél. 03 88 59 04 59

Le jeudi 24 novembre 2022 à 19H15 les membres du bureau de l'association ACFFO se sont réunis au centre sportif et culturel en salle bar champagne sur convocation électronique de M. Thierry SCHAAL, président de l'association.

Le bureau est présidé par M. Thierry SCHAAL, président de l'association.

Une feuille d'émargement a été établie. Elle est annexée au présent procès-verbal et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Aucun quorum n'étant fixé sur une réunion de bureau, le bureau peut ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour rappelé par le président :

- 1) Bilan Baeckeoffe 2022 (Organisation et finances).
- 2) Baeckeoffe 2023.
- 3) Divers.

- 1) Bilan Baeckeoffe 2022 (Organisation et finances).

1a - Organisation.

- Point traiteur.

Pour une première édition du traiteur ZURCHER aidé par le traiteur DIEBOLD le plat était de bonne qualité ainsi que le service délivré. Quelques points forts ou d'améliorations ont été évoqués par les membres du bureau :

Points Forts	Points à améliorer
Sortie correcte des terrines pour une 1 ^{ère} édition	Non-respect des deux chaînes de sortie → une seule sortie en 2023 ? 2 sorties sont gérables selon Brigitte Riehl en salle A.
Organisation des sorties de terrines par le couloir	Repas différent dans les deux salles
Quantité de viande satisfaisante	Répartition des viandes dans les terrines (Terrines avec uniquement du bœuf, ou uniquement du porc, et pas les 3 viandes)
	Repas fade, pas assez d'assaisonnement, devra être plus relevé l'an prochain
	Variétés différentes de pommes de terre dont certaines au vu du calibre sans doute industrielles et sous-vide...
	Manque de cuisson dans les grandes terrines
	Gestion des horaires
	Moutarde, sel, poivre pas en quantité suffisante

- Repas des bénévoles.
Le dessert des bénévoles a été distribué tardivement avec comme résultat l'absence à 18H45 d'un grand nombre de bénévoles sur les deux salles avec comme conséquence l'impossibilité pour le responsable de salle de communiquer correctement les consignes de service.

1b- Finances.

M. Francis LORRETTE, trésorier, détaille le résultat de la soirée par présentation de trois tableaux distribués en début de réunion aux membres présents.

- **Résultat par postes.**
782 participants à cette soirée pour un résultat légèrement inférieur à celui de l'année 2019.
Les réservations sont en augmentation, la recette de la soirée en diminution.
Le coût des orchestres identique.
Le coût du repas (plat et dessert) en augmentation par suite du changement de prestataire du plat et au coût plus important des matières premières.
- **Résultat par associations.**
Bénéfice distribué entièrement aux associations.
Répartition du bénéfice de 10 194,14€ sur chaque association par rapport à leur participation effective aux différents postes liés au calcul.
- **Résultat par salle.**

Type	Total	Salle A	Salle B
Soirée	8410,10	6296,10	2333,00
Réservations	20900,50	15541,00	5359,50
Résultat	29310,60	21837,10	7692,50
Nombre de participant	782	582	200
Résultat partiel par participant	37,48	37,52	38,46
Orchestre	-2950,00	-1650,00	-1300,00
Variété	0,00	0,00	0,00
Coût repas	-9 002,90	-6700,37	-2302,53
Coût boissons	-6 370,95	-4741,55	-1629,40
Coût dessert	-1 615,00	-1201,96	-413,04
Coût café	-153,51	-114,25	-39,26
Total coût	-20092,36	-14408,12	-5684,24
Résultat	9218,24	7428,98	2008,26
Résultat net par participant	11,79	12,76	10,04

1) Baeckeoffe 2023.

- Date retenue pour cette 35^{ème} édition le samedi 14 octobre 2023.
- À la suite de la décision prise par les membres du bureau :
 - La soirée Baeckeoffe est maintenue sur les deux salles au regard du résultat par salle présenté.
 - Les deux orchestres sont reconduits, GYN FYZZ pour la salle A et FM LIGHT pour la salle B.
 - Le traiteur ZURCHER est conservé pour la livraison du plat.
 - Le bar champagne n'est pas maintenu, la salle servira de vestiaire pour la salle B.
- Contact téléphonique des réservations.
Mme Noëlle DAUL souhaite ne prendre les réservations qu'à partir du téléphone portable.

- Prestataire de l'impression des tickets et de la plaquette.
M. Francis LORRETTE, trésorier, signale que la société Imprim'Lingo en charge de l'impression des tickets et de la plaquette depuis quelques années est mise en liquidation judiciaire en date du 12 septembre 2022, ce qui impose la recherche d'un nouveau prestataire pour l'édition 2023.

2) *Divers.*

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00.

Le Président de séance
M. Thierry SCHAAL

Le secrétaire de séance
M. Denis RIEFFEL